

# CHARTRE DE BIENTRAITANCE

Pôle médico-social

## Qu'est-ce que la Bienveillance ?

- La bienveillance est une **démarche globale** dans la prise en charge de la personne accueillie et de la l'accompagnement de son entourage.
- Ensemble de comportements, d'attitudes qui prend en compte et respecte la personne dans sa globalité, la Bienveillance vise à promouvoir le **respect des droits** et libertés de l'utilisateur, son écoute et ses besoins.
- C'est une **approche éthique** et collective qui mène l'équipe à appliquer un « code de bonnes conduites » afin d'assurer un accompagnement personnalisé.

## Exemples de règles de Bienveillance :

- Vouvoyer, par principe, les personnes accueillies et leurs familles
- Frapper à la porte de la chambre avant d'entrer et attendre, quelques instants, une réponse
- Respecter la pudeur et l'intimité des personnes



## Les membres de la Fondation ILDYS s'engagent à :

- 1 Respecter la personne accueillie dans son individualité en identifiant ses besoins et ses attentes, ses inquiétudes et ses douleurs
- 2 Garantir la qualité de l'accueil
- 3 Adopter une attitude professionnelle d'écoute tout au long de la prise en charge de l'utilisateur
- 4 Préserver l'autonomie en prenant en considération la liberté de choix de l'utilisateur et ses décisions
- 5 Mettre en œuvre une communication et des comportements adaptés à chaque personne accueillie ou rencontrée
- 6 Préserver l'intimité de la personne, sa dignité
- 7 Favoriser les déplacements de la personne accueillie en respectant son confort, son rythme et sa pathologie
- 8 Construire avec l'utilisateur et sa famille un projet de sortie ou d'accompagnement de fin de vie
- 9 Garantir une prise en charge conforme aux bonnes pratiques et recommandations